



## **Compte rendu de la séance du vendredi 06 novembre 2020**

Présents : Stéphanie ANFOSSI, Sylvie BENTZINGER, Rachel BOSSWINGEL, Denis BUECHER, Olivier EGGENSPIELER, Frédéric FAUVEL, David FINK, Samuel GISSINGER, François JACQUOT, Sylvie NATIVEL, Aline SZATKOWSKI, Thomas WALTER, Laurent WIEST

Absents :

Excusés : Yannick PANDIN

Procuration : Muriel FIGENWALD par Thomas WALTER

Secrétaire(s) de la séance : David FINK

### **Ordre du jour:**

1. Attributions de marchés - foyer communal -
  1. menuiseries extérieures aluminium
  2. nettoyage de fin de chantier
2. Nouvelle modification des statuts du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux
3. Convention de mise à disposition d'un local - association HOPLADALA
4. Divers
  1. Rapport OM 2019
  2. Rétrocession de la RD419 - conséquences
  3. Cérémonie du 11 Novembre
  4. Plantations - voie verte
  5. dotation de masques à l'école primaire
  6. Point sur la situation concernant l'eau potable
  7. Avancement du chantier du foyer communal

### **Délibérations du conseil:**

Le compte rendu de la séance du 02 octobre 2020 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **ATTRIBUTION DE MARCHES - FOYER COMMUNAL ( 2020 11 01)**

Monsieur le Maire expose ; une consultation a été faite pour 2 lots concernant la construction du foyer communal ;

- menuiserie extérieure aluminium

- nettoyage de fin de chantier.

Après analyse, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,



d'autoriser M. le maire à signer le marché public suivant :

Lot nettoyage de fin de chantier

entreprise	montant HT
ACM	2 822.40 €

Concernant le lot menuiserie extérieure aluminium, le conseil municipal donne délégation au maire afin de retenir l'entreprise, l'analyse des offres n'étant pas complète à ce jour.

#### NOUVELLE MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX ( 2020 11 02)

Le Maire fait part à l'assemblée du courrier du Président du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux rappelant que la Commune adhère à la Brigade Verte et que les statuts ont fait l'objet d'une modification le 30 septembre dernier lors de la tenue de la dernière réunion du Comité Syndical.

Il a ainsi été proposé au Comité syndical, lors de cette séance, la modification des statuts actuels, qui ont été acceptés, qui portaient sur la modification de l'adresse du siège

#### **Article 4 : Siège du Syndicat**

Son siège est fixé dans l'immeuble :

Situé 92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68360 SOULTZ

En application des dispositions des articles L5211-17 et 20 du CGCT, il appartient à chacune des Collectivités (Communes ou Groupements) adhérant au Syndicat Mixte de se prononcer dans un délai de 3 mois sur ces modifications statutaires, l'absence de réponse dans le délai imparti étant considérée comme avis favorable.

Le Maire invite donc le Conseil à délibérer sur cette modification statutaire et à prendre acte.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Approuve les modifications statutaires ci-dessus.

#### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL - ASSOCIATION HOPLADALA

Ce point est ajourné, il sera étudié lors de la prochaine réunion.

#### DIVERS



*République française*  
**DEPARTEMENT du HAUT-RHIN**  
**COMMUNE DE BALLERSDORF**

- présentation du rapport du service des produits résiduels établi par la CCSAL par M. David FINK.

- commémoration du 11 novembre à 11h. Pas de public, uniquement maire et adjoints avec les représentants de l'UNC.

- Rétrocession de la RD419 ; la voirie depuis le giratoire (direction Altkirch) jusqu'au carrefour en "T" (direction Dannemarie) deviendra communale. L'entretien, les réparations, le déneigement... devront être assurés par la commune. La poubelle et la table de pique-nique seront enlevés.

- Des arbres seront plantés au corridor écologique durant la semaine 46. A voir s'il faut étoffer dans les prochaines années.

- Mme BENTZINGER demande à faire un rappel dans le prochain bulletin communal concernant les litères pour animaux. Elles ne doivent pas être jetées en forêt.

- Les écoliers du CP au CM2 vont être dotés de 4 masques lavables.

- Eau potable : actuellement dilution à hauteur de 25 % par le maillage depuis Hagenbach. Des analyses seront effectuées à plusieurs endroits du village pour mesurer le chrome 6 avec dilution. La filtration par osmose ou ions est toujours à l'étude.

- Foyer communal : le gros oeuvre est achevé, l'étanchéité va être réalisée durant la deuxième quinzaine de novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 21h30.

Délibéré en séance, les jours et an susdits